



L'Informateur

Bulletin d'information de Saint-Placide

AVRIL—MAI 2019

LA CHRONIQUE DU MAIRE

Bonjour à tous,

Nous vous présentons exceptionnellement un bulletin pour les mois d'avril et mai 2019. Comme vous le savez, au cours des dernières semaines la Municipalité et les riverains ont été confrontés à de fortes inondations qui ont perturbé le cours normal des dossiers et la planification établie. Les énergies ont été rassemblées autour du soutien aux riverains par toute l'équipe d'employés municipaux que je tiens à remercier pour son dévouement. Je tiens à souligner également le courage et la ténacité dont ont fait preuve les personnes touchées ainsi que l'esprit de solidarité incroyable manifesté par un grand nombre de citoyens bénévoles qui ont prêté mains fortes de différentes façons, en mettant à profit les ressources et aptitudes de chacun ! J'aimerais également mettre en évidence le travail des équipes de la Sûreté du Québec qui ont été dépêchées rapidement sur place dès le début des inondations tout comme les intervenants psychosociaux du CISSS. Ils ont fait preuve d'un grand engagement pour assurer la sécurité et le bien-être de nos résidents riverains. La Municipalité de Mirabel a également fait preuve d'un généreux soutien en assignant quatre pompiers durant une période de 11 jours. Nous avons grandement apprécié cet élan de collaboration spontanée !



Une lente baisse du niveau des eaux est amorcée et nous suivons l'évolution de ce dossier avec une grande attention. Certains riverains évacués ont pu regagner leur domicile accompagnés de la Sûreté du Québec et du Service de Sécurité incendie. Nous en profitons pour rappeler qu'aucun résident évacué ne peut réintégrer son domicile sans avoir avisé la Municipalité de Saint-Placide au préalable. C'est une question de sécurité.



Je vous confirme que le ministère de la Sécurité publique a annoncé une séance d'information publique concernant le programme d'aide financière, mercredi, le 5 juin prochain à 19 h à la salle Jean-Paul-Carières, située au 281, montée Saint-Vincent, Saint-Placide. Des bureaux temporaires seront par la suite tenus les 6 et 7 juin afin d'assister les sinistrés dans leurs démarches.

IMPORTANT : Pour rencontrer un agent aux bureaux temporaires, vous devez préalablement prendre rendez-vous. Celui-ci doit être pris une fois la séance d'information terminée, soit en personne sur place, en bureau temporaire, ou par téléphone au 1-888-643-2433.



Lorsque les eaux se seront retirées, il sera temps pour plusieurs sinistrés d'entreprendre des travaux. La Municipalité de Saint-Placide émettra sans frais des permis de rénovation pour les résidences identifiées par le Service de Sécurité incendie. Nous vous invitons à communiquer avec Mme Laurie Giraldeau, inspectrice municipale et en bâtiment qui est en poste depuis le 1er avril dernier. Elle se fera un plaisir de répondre aux questions que vous pourriez avoir en lien avec la réglementation en vigueur.

D'autre part, la Municipalité de Saint-Placide devra procéder à des travaux d'inspection avant que l'ouverture du quai municipal ne puisse être envisagée. **Nous demandons aux usagers résidents et non-résidents de respecter l'interdiction de s'y aventurer tant que nous ne serons pas fixés sur l'état des fondations. Conséquemment, la rampe de mise à l'eau est fermée pour une durée indéterminée.**

Le beau temps est maintenant à nos portes et je vous souhaite à tous un excellent début d'été !

Richard Labonté

Richard Labonté, maire



[www.saint-](http://www.saint-placide.ca)



Saint-Placide



Municipalité de Saint-Placide



[municipalitedesaintplacide](https://www.instagram.com/municipalitedesaintplacide)



DEMANDE DE PERMIS

De façon générale, mais non limitative, vous avez besoin d'un permis de construction pour :

- la construction, l'agrandissement ou la rénovation d'un bâtiment principal;
- la construction ou la rénovation d'un garage ou d'un abri d'auto permanent;
- la construction ou la rénovation de galerie, balcon, véranda 3 saisons;
- l'installation d'une piscine creusée, hors terre ou d'un spa;
- la mise en place d'une installation septique et le remplacement d'une ou de plusieurs de ses composantes;
- la construction d'un puits;
- une opération cadastrale;
- la démolition d'un bâtiment;
- tout abattage d'arbre, à l'exception de l'abattage requis dans le cadre d'un ouvrage ou d'une construction autorisée;
- tout ouvrage sur la rive ou le littoral d'un lac, d'un cours d'eau ou d'un milieu humide.

Comment obtenir un permis

Vous devez rencontrer l'inspectrice municipale et en bâtiment sur rendez-vous, en appelant au 450-258-2305. Vous pouvez également déléguer une personne par procuration si vous n'êtes pas disponible durant les heures d'ouverture du bureau municipal.

APPEL DE CANDIDATURE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

La Municipalité invite les personnes intéressées à faire partie du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) à présenter leur candidature afin de combler un poste vacant pour une période de deux ans. Le comité est chargé d'étudier et de soumettre des recommandations au conseil municipal sur toute question concernant l'urbanisme, le zonage, le lotissement et la construction conformément à l'article 146 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Le comité se réunit mensuellement en séance régulière généralement les derniers mardis de chaque mois en soirée. Les personnes intéressées qui résident sur le territoire de la Municipalité de Saint-Placide et qui ont un intérêt lié à l'aménagement du territoire peuvent transmettre leur candidature accompagnée d'une lettre décrivant cet intérêt et les motifs démontrant qu'elles sont aptes à siéger sur le comité. Les personnes intéressées doivent transmettre leur dossier de candidature au plus tard lundi, le 3 juin 2019 à 16h30, à l'attention de madame Laurie Giraldeau, inspectrice municipale et en bâtiment et secrétaire du Comité consultatif d'urbanisme par :

- courrier électronique :
urbanisme@saintplacide.ca
- courrier régulier:
Municipalité de Saint-placide
281, montée Saint-Vincent
Saint-Placide, Québec, J0V 2B0
- En ligne
www.saintplacide.ca

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Horaire

Mardi : 14 h à 21 h
Mercredi : 14 h à 16 h
Jeudi : 14 h à 16 h
Vendredi : 14 h à 21 h
Samedi : 10 h à 14 h

Saviez-vous que votre bibliothèque fait l'acquisition régulière de nouveautés ?

Passez jeter un coup d'œil sur celles-ci !

CE PRINTEMPS À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



CONFÉRENCE GRATUITE SUR L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Conférencier : Pierre-André Fournier, Concepteur jardinier

Le 12 juin 2019, 19 h
À la Bibliothèque municipale
73, rue de l'église,
Saint-Placide

Réservation obligatoire
450-258-1780
Places limitées

Tirage pour les personnes présentes !

À gagner : le livre « Les plates-bandes gourmandes »,
D'Albert Mondor





Le Comité des loisirs remercie toutes les personnes qui se sont procurées du compost lors de la vente du 18 mai dernier ainsi que toutes les personnes qui ont aidé à ensacher le compost et à préparer l'activité.

Prenez note que pour quelques semaines encore, il sera possible de se procurer quelques poches en se présentant au bureau municipal.

Le coût demeure le même : 3 \$ / sac
5 \$ / 2 sacs



COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE SAINT-PLACIDE

Assemblée générale annuelle du Comité de gestion

Jeudi, 6 juin, 2019 à 19h
Centre communautaire
281, montée Saint-Vincent

ANNULÉ
Tous les postes seront en élection.

Bienvenue à tous !



RAMASSAGE DES SACS DE SABLE ET NETTOYAGE DES TERRAINS

À ce stade-ci de la période des crues printanières, le niveau du lac des Deux-Montagnes continue de baisser. En conséquence, l'eau se retire graduellement des terrains. Si l'état de votre propriété permet de procéder au nettoyage de votre terrain, voici quelques indications :

1. Tout d'abord, assurez-vous de trier distinctement les sacs de sable des autres débris tels que branches et brindilles. Les sacs de sable seront récupérés distinctement pour être utilisés dans la fabrication de compost.
2. Déposer les sacs et débris séparément en bordure de route où ils seront ramassés de façon indépendante.

Toutes les personnes qui sont en mesure de déplacer eux-mêmes les sacs et résidus sont priés de les déposer aux endroits indiqués au garage municipal situé au 281, montée Saint-Vincent, à l'entrée du parc Cyrille-Lalande.

Des indications vous seront transmises ultérieurement par le biais de notre site internet, notre page facebook ainsi que le système d'alerte aux citoyens. Assurez-vous donc d'y être inscrits.

BABILLARD DES ORGANISMES ET COMMUNIQUÉS AUX CITOYENS

AIDE-MÉMOIRE INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS SPORTIVES

Sports	Associations / Clubs	Période d'inscription
Balle-Molle	Ligue de Balle-Molle Saint-Placide 450-258-4772	Mai-Juin
Hockey Féminin	Association de Hockey Féminin Laurentides www.ahflaurentides.com info@ahflaurentides.com (450) 437-2727	Juin à août
Hockey Masculin	Association de Hockey Mineur du Lac des Deux-Montagnes www.ahmldm.com ahmldm@ahmldm.com (450) 472-2642	Août
Patinage Artistique	Club de Patinage Artistique de Saint-Eustache www.cpasteustache.com info@cpasteustache.com (450) 974-5111	Juin
Tennis	Cours de tennis offerts par la Municipalité d'Oka www.municipalite.oka.qc.ca info@municipalite.oka.qc.ca (450) 479-8333	Juin




**AUX SÉANCES ORDINAIRES
D'AVRIL ET MAI...**

Prochaine séance publique :
Mardi 18 juin 2019, 20 h
Salle Jean-Paul-Carrières—281, montée Saint-Vincent

- Le Conseil entérine la recommandation du Comité permanent des ressources humaines d'embaucher Madame Laurie Giraldeau au poste d'inspectrice municipale et en bâtiment à compter du 1^{er} avril 2019;
- le Conseil a nommé Madame Laurie Giraldeau, inspecteur municipal et en bâtiment, pour la représenter auprès des divers comités de la MRC;
- le Conseil a adopté le Règlement numéro 2019-04-03 concernant l'utilisation de la rampe de mise à l'eau et du stationnement pour véhicules avec remorque à bateau;
- à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, le Conseil proclame le 24 juin Fête nationale du Québec et invite la population à souligner sa fierté en prenant part aux célébrations;
- le Conseil a résolu d'apporter une aide financière au Comité organisateur de la Saint-Jean à Saint-Placide pour l'organisation de la Fête nationale;
- en guise d'appui financier, le Conseil a acheter une publicité dans la brochure de l'organisme La Route des Arts et ainsi promouvoir les arts et par le fait même les artistes de Saint-Placide;
- non seulement le Conseil a-t-il décidé de renouveler l'adhésion à Tourisme Laurentides mais également résolu de faire l'achat d'une publicité dans le Guide touristique des Basses-Laurentides qui sera distribué dans de nombreux bureaux touristiques de la région;

- le Conseil a tenu à féliciter et souhaiter la bienvenue à M. Pierre Laperle, nouveau conseiller élu lors des partielles du 5 mai 2019;
- le Conseil a entériné la recommandation du contremaître aux travaux publics, M. Guillaume Landry-Vincent, d'embaucher M. Vincent Mainville au poste de préposé aux travaux publics pour la période estivale 2019 selon les termes et conditions convenus entre les parties;
- le Conseil a accepté la proposition de Madame Nancy Bérubé de faire l'acquisition d'une partie du lot 3 445 044 du cadastre du Québec, propriété municipale afin de localiser le tuyau d'écoulement pluvial sur son terrain et de lui permettre d'aménager un espace de stationnement conforme;
- le Conseil a résolu unanimement d'offrir gratuitement aux citoyens inondés les permis de construction nécessaires qui seront valides pour une période initiale d'une année à compter de la date de leur émission afin de procéder aux réparations rendues nécessaires suite aux dommages causés par les inondations et la crue printanière 2019.

Date—Heures	Activité	Endroit	Information
Tous les 1^{er} et 3^e jeudis du mois, à 19 h	BINGO DES BONS VIVANTS	Salle Jean-Paul-Carrières	Robert Therrien 450-537-1781
Tous les mardis à 13 h	PÉTANQUE	Salle Jean-Paul-Carrières	Robert Therrien 450-537-1781
Tous les lundis vendredis, de 9 h à 11 h 30	ESPACE LIBRE ACTION	Salle Jean-Paul-Carrières	Service du Loisir et de la Culture 450-258-2305
Dimanche 9 juin 2019, De 11 h à 16 h	LA BD AU BORD DU LAC Iris, Julien Paré-Sorel et Jimmy Beaulieu sont les invités de cette deuxième édition.	Parc Adélaïde-Paquette (74, 2e avenue)	www.artsetculturestplacide.com
23 et 24 juin 2019	FÊTE NATIONALE	Parc Adélaïde-Paquette (74, 2e avenue)	www.fetenationale.org  Sur facebook, recherchez @fetenationalesaintplacide